

Chargeant Monsieur Ousmane BATOKO, Ministre de la Fonction Publique, du travail et de la Réforme Administrative de l'intérim de Madame Ramatou BABA-MOUSSA, Ministre de la Protection Sociale et de la Famille pour compter du 02 au 10 novembre 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu : La loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu : La Proclamation le 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu : Le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Pendant la période d'absence de Madame **Ramatou BABA-MOUSSA**, Monsieur **Ousmane BATOKO**, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative, est chargé de l'intérim du Ministre de la Protection Sociale et de la Famille pour compter du 02 novembre 1999.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 2 Novembre 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 06 – CS 02 – HAAC 02 – MFPTRA – MF 04 – SGG 04 – AUTRES MINISTERES 16 – DEPARTEMENTS 06 – JORB 01.